

Domaine de la Planification et de la Programmation
Service de la Réglementation Urbaine



Cugnaux

Plan Local d'Urbanisme

Approuvé par DCC le 28 juin 2012

→ 1^{ère} modification approuvée par DCC du 27 juin 2013

→ 1^{ère} mise à jour par arrêté du président de Toulouse Métropole le 04 février 2014

→ 2^{ème} modification du PLU approuvée par Délibération du Conseil de la Métropole du 25 juin 2015

Projet de Modification simplifiée du PLU

C/ Avis émis par les PPA

- Avis



Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

réponse à notre courrier A16035850

A 16101030

TOULOUSE MÉTROPOLE
MADAME ANNETTE LAIGNEAU
VICE-PRÉSIDENTE, URBANISME ET PROJETS
URBAINS – ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
6 RUE RENÉ LEDUC – BP 35821

31505 TOULOUSE CEDEX 5

Réf : YP.JB.SD.2016_312
Pôle Territoire
Dossier suivi par : Jacqueline BESSETTES
Tél : **05 61 10 42 69**

Toulouse, le 16 novembre 2016

Siège social

61 allée de Brienne BP 7044
31069 **Toulouse** cedex 7
Tél. : 05.61.10.42.50
Fax : 05.61.23.45.98

Nord / Lauragais / Vallées

Maison des Vins
140 allée du château
31620 **Fronton**
Tél. : 05.61.82.13.28
Fax : 05.61.82.51.88

1 av. Flandres Dunkerque
31460 **Caraman**
Tél. : 05.61.27.83.37
Fax : 05.61.81.74.92

28 route d'Eaunes
31605 **Muret** cedex
Tél. : 05.34.46.08.50
Fax : 05.61.51.34.69

Comminges / Volvestre

6 Espace Pégot
31800 **St-Gaudens**
Tél. : 05.61.94.81.60
Fax : 05.61.94.81.65

Objet : 1^{ère} Modification Simplifiée du PLU de Toulouse Métropole, commune de Cugnaux

Madame la Vice-Présidente,

Par courrier en date du 10 novembre 2016, vous nous avez notifié, pour avis, le projet de 1^{ère} Modification Simplifiée du PLU de Toulouse Métropole commune de Cugnaux.

Le projet a pour objet la correction d'erreurs matérielles, l'évolution de certaines règles.

Ces modifications n'ont pas de conséquence sur l'espace et l'activité agricole. Nous formulons un **avis favorable** au projet de 1^{ère} Modification Simplifiée du PLU de Toulouse Métropole commune de Cugnaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de nos meilleures salutations.

Yvon PARAYRE
Président



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Départementale des Territoires

Toulouse, le **23 NOV. 2016**

Service Territorial

Pôle Territorial Nord - UPP - GAT

Le Directeur Départemental des Territoires

à

Affaire suivie par : Christian Foissac
Téléphone : 05 81 97 73 06
Télécopie : 05 81 97 73 09
Courriel : christian.foissac
@haute-garonne.gouv.fr

M. le Président de la métropole
Toulouse Métropole
1 place de la Légion d'Honneur
BP 35821
31505 TOULOUSE CEDEX 5

Objet : Avis sur le projet de première modification simplifiée du PLU de Toulouse Métropole, commune de Cugnaux

Le projet de première modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Toulouse Métropole, commune de Cugnaux, transmis le 14 novembre 2016, appelle de ma part la remarque suivante sur la modification du zonage des terrains communaux situés Boulevard Léo Lagrange.

Le point n°2 présenté dans la notice consiste à intégrer à la zone UA des terrains de sport d'une superficie d'environ 18 800 m², situés dans le document opposable en zone UF, réservée aux équipements publics. L'emprise libérée doit permettre l'accueil de 200 à 220 logements. Il est à noter que cette modification de zonage fait suite à l'intégration des terrains contigus de la piscine municipale pour 10 770 m² également à la zone UA, lors de la dernière procédure de modification approuvée le 25 juin 2016, avec l'objectif de développer environ 90 logements.

Au total, c'est un potentiel proche de 3 ha qui change de destination, à savoir d'un secteur spécifique équipements publics ou privés vers une zone mixte à caractère d'habitat, de commerces et de services. Il est projeté la production de 300 logements dont 30 % de logements locatifs sociaux.

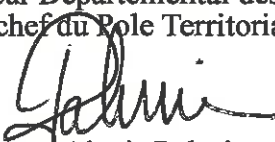
Au regard de l'importance de ce projet, de la situation stratégique de ce foncier, il conviendra de proposer une orientation d'aménagement et de programmation sur ce secteur garantissant la qualité des aménagements et une intégration réussie à l'environnement proche.

Enfin, le choix de la procédure de modification simplifiée peut interroger et devra être justifié en démontrant que les choix opérés ne majorent pas les possibilités de construction résultant dans la zone, de l'application de l'ensemble des règles du plan de plus de 20 %.

Les autres points n'appellent pas d'observation particulière. Cet avis sera joint au dossier mis à disposition du public.

Mes services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pour le Directeur Départemental des Territoires
Le chef du Pôle Territorial Nord



Alexis Palmier

A16 10 1053

SMTC

tissé

Le Président

DGDEP / Délégation à l'Aménagement
Domaine Planification et Programmation

28 NOV. 2016

COURRIER ARRIVÉ

Mme Fabienne CHICOT-DEJOANNIS
Direction Planification et Urbanisme
Service Réglementation Urbaine
TOULOUSE METROPOLE
6 rue René Leduc
B.P.35 821
31505 Toulouse Cedex 5

Toulouse, le **23 NOV. 2016**

Nos réf : DGS/SM/CD/CG/JD/2016/10482
Vos réf. D : 16035850
Affaire suivie par : Christophe DOUCET

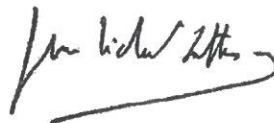
Objet : Projet de 1^{ère} modification simplifiée du PLU de Toulouse Métropole, commune de CUGNAUX

Madame,

Par courrier du 10 novembre 2016, vous avez transmis au SMTC la première modification simplifiée du PLU de Toulouse Métropole, commune de Cugnaux, tel qu'il sera mis à disposition du public du 21 novembre au 20 décembre 2016.

La nature même des modifications n'appelle pas de remarques particulières de la part du SMTC.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Michel LATTES
Président du SMTC-Tissé
Vice-Président de Toulouse Métropole
1^{er} Adjoint au Maire de Toulouse

Syndicat Mixte des Transports en Commun

7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6
Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01
N° SIRET : 25310098600046